



# Communiqué de presse

Pour publication immédiate

Le CISSS des Laurentides remercie la Fondation Drapeau et Deschambault

## Inauguration de la cour intérieure au Centre Hubert-Maisonneuve

**Le 6 octobre 2015** – Le président-directeur général du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides, M. Jean-François Foisy, remercie chaleureusement la Fondation Drapeau et Deschambault et ses précieux donateurs qui ont permis l'aménagement d'une magnifique cour intérieure pour les résidents du Centre d'hébergement Hubert-Maisonneuve.

L'inauguration de cette cour intérieure avait lieu le lundi 5 octobre dernier, en présence de résidents et d'employés du Centre d'hébergement Hubert-Maisonneuve, entourés de représentants du CISSS des Laurentides et de la Fondation Drapeau et Deschambault.

« Le projet de réfection de la cour intérieure était nécessaire en raison de la vétusté des lieux. Mais, grâce à la contribution financière de la Fondation Drapeau et Deschambault, nous avons pu rehausser encore davantage le projet pour le bonheur et le bien-être des résidents », a indiqué M. Foisy. Ainsi, les lieux ont été dotés de plusieurs pergolas, d'une balançoire adaptée, d'un barbecue, d'une chute d'eau et d'un foyer. Sans compter la magnifique végétation qui a été ajoutée et les bacs à jardin qui permettent aux résidents de cultiver des légumes et des fines herbes.

Le président de la Fondation Drapeau et Deschambault, M. Joé Bélanger, se réjouit également des bienfaits de cette cour intérieure sur la qualité de vie des résidents du Centre d'hébergement Hubert-Maisonneuve. La mission même de la Fondation est de contribuer à améliorer la qualité de vie des personnes hébergées dans les centres d'hébergement Drapeau-Deschambault et Hubert-Maisonneuve. « Nous voulons offrir aux aînés en hébergement un milieu de vie sécuritaire, agréable, chaleureux et paisible. Je suis persuadé que cet espace vert en a rendu plusieurs heureux depuis son aménagement », a-t-il déclaré.

L'aménagement de la cour intérieure du Centre d'hébergement Hubert-Maisonneuve a nécessité un investissement d'environ 400 000 \$ dont 100 000 \$ proviennent de la Fondation Drapeau et Deschambault. Mentionnons que le projet incluait également l'aménagement de deux autres cours intérieures sécurisées pour les résidents des unités prothétiques.

Situé à Rosemère, le centre d'hébergement Hubert-Maisonneuve compte 154 résidents à qui il offre un milieu de vie adapté à leurs besoins de santé.

-30-

Source : Direction générale  
Service des relations médias, relations publiques et à la communauté  
450 432-2777, poste 22898